

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni le 4 juillet 2018 à 20 heures en séance ordinaire,

Ordre du jour :

1. Approbation de la séance du 23 mai 2018
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Rapport de commissions
4. Décisions prises par délégation
5. Rapport annuel 2017 du Select'om (A. Schaeffer)
6. Rémunération ATSEM principale de 2^{ème} classe
7. Versement d'une subvention
8. Entretien de l'espace protégé du Horn
9. Approbation de devis
10. Divers

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2018

Sous la présidence de M. Adrien KIFFEL, Maire,

Membres présents : Gérard PIERRON, André SCHAEFFER, Adjoints,
Michel KAUFMANN, Thomas VOGT, André REGIN, Michel HERZOG, Nathalie
DISCHLER, Emmanuel GOETSCHY, Caroline ANTONI, Nicolas SCHARSCH, Véronique
DATICHY, René SIEBERING, Rémy FISCHER,

Membre absent :

A été nommée secrétaire : Anne-Marie ALTER

38/18 Approbation de la séance du 23 mai 2018

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 23 mai 2018 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observations, on passe à la signature du registre.

39/18 Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

40/18 Rapport de commissions

Commission construction : une demande de permis de construire et un avant-projet de permis ont été étudiés.

Commission communication : préparation du WI n° 18

Monsieur André REGIN, délégué au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), informe de la transformation du SCOT en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

41/18 Décisions prises par délégation

Par délibération n° 23/14 du 7 avril 2014, en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT, le conseil municipal a donné délégation au Maire pour certaines matières afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale et le règlement rapide des dossiers.

Conformément à l'article L. 2122-23, il appartient au Maire de rendre compte à l'assemblée des décisions prises par délégation.

Ainsi, le conseil municipal prend connaissance des éléments suivants :

Concessions de cimetière :

2 plaquettes au jardin du souvenir

1 renouvellement de concession

Préemption / déclarations d'intention d'aliéner :

12 déclarations réceptionnées – aucune décision de préemption

Assurances :

Protocole d'accord pour travaux de mise en conformité de la salle des fêtes suite au MAPA

Bail :

Renouvellement de deux fermages au Horn

42/18 Rapport annuel 2017 du Select'om (A. Schaeffer)

Monsieur André SCHAEFFER, Adjoint, présente ce rapport qui ne soulève aucune remarque particulière.

43/18 Rémunération ATSEM principale de 2^{ème} classe

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe la rémunération de l'ATSEM à l'échelon 2 à compter du 28 août 2018, date de renouvellement du contrat.

44/18 Versement d'une subvention

Monsieur le Maire informe du départ des deux prêtres de la Communauté de Paroisses. Il est proposé l'achat de cadeaux collectifs pour les communes qui le souhaitent.

Ainsi, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal avec 12 voix Pour et 2 abstentions, est favorable au versement d'une subvention de 200 € au Conseil de Fabrique d'Ergersheim qui gère l'achat des cadeaux.

Le conseil municipal vote le transfert de crédits suivants :
Compte 6574 « Divers » - 200 €
Compte 6574 « Conseil de Fabrique d'Ergersheim » + 200 €

45/18 Entretien de l'espace protégé du Horn

Monsieur le Maire relance le sujet qui a déjà été évoqué en session et fait part des entretiens qu'il a eu avec Mr Bruno SCHLOEGEL, très attaché à la protection de ce site.

Monsieur le Maire propose de déléguer à Mr SCHLOEGEL l'entretien et la conservation du site en collaboration avec les associations de défense de la nature et informe les conseillers que Mr SCHLOEGEL serait prêt à accepter cette mission.

Après discussion, le conseil municipal, avec 8 voix Pour et 6 abstentions, décide de déléguer à Mr Bruno SCHLOEGEL de Wolxheim, l'entretien de l'espace protégé du Horn, partie haute derrière la statue, comme matérialisé sur le plan joint.

Le conseil municipal délibérera annuellement sur la reconduction ou non de cette mission accordée à Mr SCHLOEGEL.

46/18 Approbation de devis

Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise de couverture Gillmann de Dachstein pour la dépose de l'ancienne cheminée du toit de l'école au prix TTC de 2 100 €.

Monsieur le Maire présente un devis de JKS Informatique de Lingolsheim pour l'acquisition de 5 ordinateurs portables pour l'école au prix TTC de 2 869 €. Il est décidé de procéder à cette acquisition sous certaines conditions qui seront discutées avec le maître.

47/18 Divers

Monsieur le Maire donne diverses informations :

- suite défavorable donnée à la demande de jumelage avec une compagnie de militaires allemands basés à Illkirch.
- compte-rendu de la réunion avec un dirigeant de Rosace concernant la pose de la fibre.
- chantier de réaménagement de la Mairie : le permis est affiché et l'appel d'offres publié.
- travaux de voirie rue de Molsheim et étanchéité du Pont terminés. La commune a procédé aux marquages au sol.
- travaux d'extension du réseau d'assainissement Chemin des Vignes terminés.
- un saisonnier a été recruté,
- présentation de l'étude de faisabilité du club house et d'un estimatif chiffré.
- prochaine session fixée au 5 ou 12 septembre 2018.

Monsieur André REGIN, trésorier de l'amicale des SP, remercie la commune pour le versement de la subvention communale.

La séance est levée à 22 h 20

Pour extrait conforme
A Wolxheim, le 7 juillet 2018
Le Maire
Adrien KIFFEL